



QUESTION ET RÉPONSE N°5

Question n°1:

Pouvez-vous demandé au gestionnaire de projet de modifier M5 à un besoin unilingue?

Réponse n°1:

Selon la *Loi des langues officielles*, la fonction publique du Canada doit fournir des services aux Canadiens dans les deux langues officielles. On s'attend que la ressource proposée soit en mesure de maîtriser les deux langues officielles à un niveau fonctionnel. Il n'y a pas de flexibilité à cet égard.

Question n°2:

L'énoncé R1 stipule que 3 projets distincts sont requis afin de recevoir le pointage maximum. Est-ce que le client serait ouvert à la possibilité d'une « équivalence de projet » pour ce critère ? Par exemple, si une ressource à travailler sur un projet de 12 mois, est-ce que ce dernier peut-être comptabiliser comme un seul projet.

Réponse n°2:

Dans le contexte de R1, le terme projet est défini à titre d'affectations de travail ou contrats. Le pointage attribué à R1 sera basé sur le nombre de projets peu importe leur échéance. 3 points seraient attribués à l'exemple fournit.

Question n°3:

L'énoncé R1 exige que les soumissionnaires fournissent une copie de la documentation / matériel. Est-ce que le client serait ouvert à enlever cette aspect de l'exigence ? Notre ressource ne peut soumettre cette information compte tenu des enjeux au niveau de la protection des renseignements personnels et le fait qu'il à travailler avec des documents classifiés au niveau « Top Secret ».

Réponse n°3:

Compte tenu du type de travail que nous faisons, nous comprenons que les soumissionnaires ne peuvent pas fournirent une documentation classifiée au niveau « Top Secret ». Cependant, il serait raisonnable de s'attendre à ce que le texte/parties pertinentes de cette documentation soient épurés afin d'assurer la protection d'information sensible mais permettre néanmoins au gestionnaire de projet de déterminer si la ressource proposée a développé des matériaux/documentation pour des fins de formation. Ce dernier point demeure l'unique point d'intérêt du critère R1.